



Mairie de Caujac
31190 - CAUJAC

CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira - Salle des mariages - Mairie

Le lundi 4 septembre 2023 à 20h30 - Session ordinaire

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 juillet 2023
- II. Prescription pour l'élaboration d'un PLU – Commune de Caujac
- III. Désignation référent déontologue de l'élu local
- IV. Cession à titre onéreux des biens mobiliers des collectivités locales par le service du Domaine
- V. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) – SPEHA année 2022
- VI. Convention pour l'entretien, la réparation et la mesure de débit/pression des bouches et poteaux d'incendie communaux
- VII. DM N°2
- VIII. Convention de participation santé 1^{er} janvier 2024 – CDG31
- IX. Convention de participation mutuelle 1^{er} janvier 2024 – CDG31
- X. Convention de redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères – CCBA
- XI. Travaux éclairage public – SDEHG
- XII. Réparation du système de climatisation – Salle Polyvalente
- XIII. Alarme incendie – salle des fêtes
- XIV. Alarme salle polyvalente
- XV. PLU – arrêté de la commune de Grépiac pour avis et remarque
- XVI. Questions diverses : néant

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Circulaire 5 mai 2023 – pouvoirs de police du maire et gestion de crises
- Bilan activité 2022 – Réseau31
- Achat terrain Monsieur BOTTA
- Club des aînés – modification jour utilisation salle des fêtes
- Lettre ZAN – Zone d'artificialisation nette
- Notification attribution Aide Régionale rénovation de la mairie
- Plan parcellaire – Réseau 31
- Diffusion information nouvelle ostéopathe à domicile
- Point campagne « Agir pour Caujac »
- Jeux Olympiques 2024 – passage de la flamme
- Courrier administré – entretien parcelle



Tous sujets complémentaires proposés par un membre du Conseil Municipal devront être transmis à la Mairie 3 jours avant le Conseil Municipal.

Caujac, le mardi 29 août 2023

Le Maire,

Emilie FREYCHE.